



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2011-2012

CG/pk

Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2012

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation du bilan financier des grands chantiers de l'Administration des Bâtiments publics et de l'Administration des Ponts et Chaussées par Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures
2. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 13 et 17 septembre 2012
3. Divers

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Anne Brasseur, M. Félix Braz, M. Lucien Clement, M. Fernand Diederich, M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Gilles Roth en remplacement de Mme Martine Mergen, M. Roger Negri, M. Robert Weber

M. Tom Weisgerber, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures

M. Luc Dhamen, M. Jean Leyder, de l'Administration des Bâtiments publics

M. René Biwer, de l'Administration des Ponts et Chaussées

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Claude Wiseler, Mme Martine Mergen

*

Présidence : Mme Anne Brasseur, Président de la Commission

*

1. **Présentation du bilan financier des grands chantiers de l'Administration des Bâtiments publics et de l'Administration des Ponts et Chaussées par Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures**

En guise d'introduction, le représentant du Ministère du Développement durable et des Infrastructures signale que, depuis la dernière réunion (du 9 janvier 2012), les chiffres des bilans financiers n'ont que peu évolué et qu'aucun écart significatif n'est à signaler.

Sur base d'un tableau transmis aux membres de la Commission le 6 juillet 2012, le Directeur de l'Administration des Bâtiments publics présente l'évolution des bilans financiers des chantiers de **l'Administration des Bâtiments publics** en cours. Les montants arrêtés dans ce tableau datant d'avril 2012, le Directeur apporte, le cas échéant, des informations supplémentaires quant à leur évolution depuis le mois d'avril 2012.

Comme déjà indiqué au cours des dernières réunions, il apparaît dans le tableau que seules les estimations de 3 projets ont dépassé le budget fixé par une loi spéciale (CCK +0,4%, BTK +1,3%, CJ4 +3,3%) et que le coût définitif d'une grande partie des projets sera légèrement voire largement en dessous du budget estimé.

CPS – Centre pénitentiaire à Schrassig – mesures de sécurité :

Faute de solution technique, les travaux de brouillage des téléphones portables ne peuvent être exécutés à l'heure actuelle.

LAA – Laboratoire Asta à Gilsdorf :

Le terrain d'implantation du projet des nouveaux laboratoires de contrôle et d'essais de l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture à Gilsdorf, financé à partir de la loi budgétaire, sera à revoir afin de permettre la construction du lycée technique agricole sur ce site (étude environnementale en cours). Un nouveau site pour les laboratoires devra être recherché.

AST – Athénée, structure provisoire :

Il apparaît à l'heure actuelle que le projet coûtera environ 2 millions d'euros de moins que prévu. Des travaux d'absorption acoustique seront encore entrepris dans le hall d'entrée du bâtiment.

Le rapport qualité/prix de cette structure paraît intéressant; il n'en faut néanmoins pas oublier que la structure est très compacte et surtout qu'elle ne comporte ni infrastructures sportives ni cantine. Il y a donc lieu de relativiser la comparaison de son prix à celui d'une structure classique définitive.

La Commission félicite l'Administration des Bâtiments publics pour la rigueur avec laquelle elle gère ses projets. Il est rappelé qu'en plus des efforts entrepris par l'administration en matière d'économies et de rigueur de planification, la conjoncture actuelle (situations concurrentielles et prix de matières premières favorables) a également contribué à des dépenses moins élevées que prévu.

La Commission procède ensuite à l'examen des bilans financiers des projets de **l'Administration des Ponts et Chaussées** sur base du document repris en annexe.

Route du Nord A7 :

Par le biais de la loi du 24 avril 2012, un montant supplémentaire de 58,1 millions d'euros a été accordé au projet.

Liaison Micheville (première et deuxième loi) :

Il est rappelé que la réalisation de la galerie technique entre le rond-point Raemerich et l'accès provisoire Belval-Nord a été plus chère que prévu en raison de la difficulté d'établir un devis détaillé avant le début de ces travaux. Le dépassement sur ce poste a pu être rattrapé sur le budget global du projet.

Les résultats de la « phase test » de conditionnement des sols contaminés devraient bientôt être présentés dans un rapport du Département de l'environnement. Il apparaît toutefois déjà à l'heure actuelle que cette méthode d'assainissement ne sera pas moins onéreuse que les autres méthodes envisageables. Des sondages sont en cours de réalisation afin de déterminer les différentes classes et quantités de sols pollués.

Les travaux sur le tronçon français de la liaison Micheville ont commencé.

Contournement de Junglinster :

La dépense prévisionnelle de ce projet devrait s'élever à 84,75% du budget prévu initialement. La baisse du coût du projet s'explique surtout par des devis qui sont en deçà des prévisions en raison de la conjoncture actuelle favorable dans le secteur de la construction. La fin des travaux est prévue pour 2015.

Ban de Gasperich, Mise en conformité de l'assainissement de l'Aéroport et Revalorisation du Höhenhof :

Ces projets n'ont pas subi d'évolution particulière depuis la réunion du 9 janvier 2012.

CITA :

L'équipement de la route du Nord avec le système CITA est financé à partir du budget du présent projet. L'extension du CITA est remise à l'étude. Il n'est pas prévu d'y incorporer un système de détection de véhicules s'engageant à contresens sur une autoroute.

2. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 13 et 17 septembre 2012

Les procès-verbaux sont adoptés.

3. Divers

Echange de vues avec les membres de la Commission du contrôle de l'exécution budgétaire du parlement tchèque à Prague (22 et 23 octobre 2012):

Les membres de la délégation de la Commission participant à l'échange de vues à Prague souhaitent y être informés

- du fonctionnement de la commission parlementaire tchèque ;
- des méthodes/moyens employés en République tchèque pour atteindre l'équilibre budgétaire en cette période de contraintes budgétaires ;
- de contrôles éventuels supplémentaires mis en œuvre en cette période pour vérifier l'atteinte des objectifs fixés.

Examen d'un courrier :

Au cours de la réunion du 23 juillet 2012, la Commission avait examiné, entre autres, le courrier de la Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative, adressé aux Ministres de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dans lequel cette dernière signale qu'une « affectation incorrecte du personnel de l'Université pour 2007 et 2008 résulte d'une erreur de communication y relative de la part des organismes ayant la responsabilité de ces agents ». Dans ce courrier, elle demande aux Ministres concernés de « bien vouloir lui communiquer les informations nécessaires afin de pouvoir procéder aux adaptations informatiques nécessaires » (dans le système informatique de l'Administration du Personnel de l'Etat (APE)). Etonnée du mutisme des ministres concernés, la Commission a, dans son courrier du 30 juillet 2012, prié le Premier Ministre de les enjoindre à répondre à la demande de la Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative et de la tenir au courant de l'évolution de ce dossier.

Le 22 août 2012, la Commission a reçu un courrier du Premier Ministre comportant la réponse de la Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle. Cette dernière signale que les fonctionnaires concernés « n'ont pas pu être identifiés ».

Les membres de la Commission décident de communiquer les noms des personnes concernées aux Ministères concernés.

Luxembourg, le 8 octobre 2012

La secrétaire,
Caroline Guezennec

Le Président,
Anne Brasseur

Annexe :

Bilans financiers des projets de l'Administration des Ponts et Chaussées

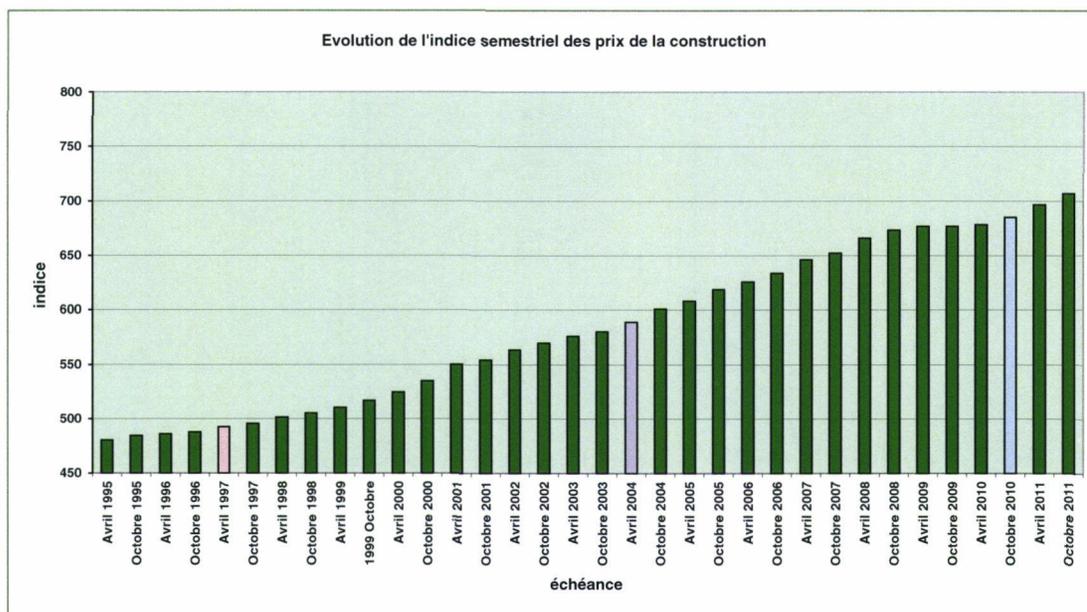
Route du Nord A7

Première loi du 27 juillet 1997: 366 882 417 €
(indice 492,65)

Deuxième loi du 3 août 2005 :
(indice 588,92) 229 000 000 €
ramené à l'indice 492,65 : 191 565 663 €

Deuxième loi du 24 avril 2012 :
(indice 685,44) 58 100 000 €
ramené à l'indice 492,65 : 41 758 527 €

Enveloppe budgétaire : 600 206 607 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	663 615 454 €
	Montant liquidé :	580 745 734 €

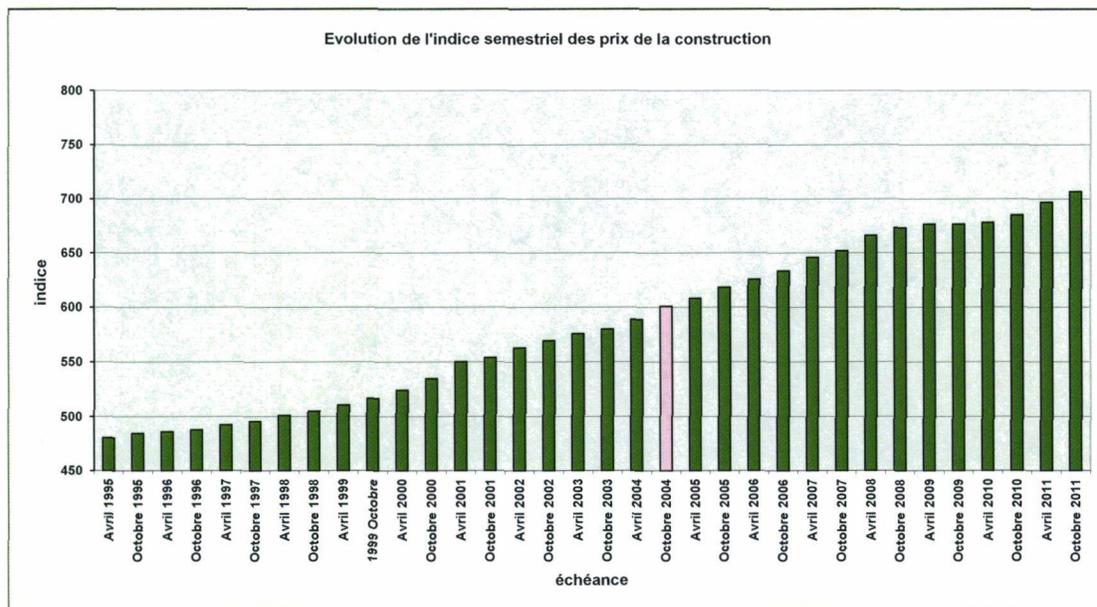
Montants indexés	Montant engagé :	552 669 286 €
	Montant liquidé :	492 780 104 €
	Dépense prévisionnelle restante :	42 327 228 €
Total de la dépense prévisionnelle :		594 996 514 €

≤ 100 %	Clôture du chantier :	99,13%
---------	-----------------------	--------

Liaison Micheville

Première loi du 5 août 2005

Enveloppe budgétaire : 76 000 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	81 010 240 €
	Montant liquidé :	65 972 672 €

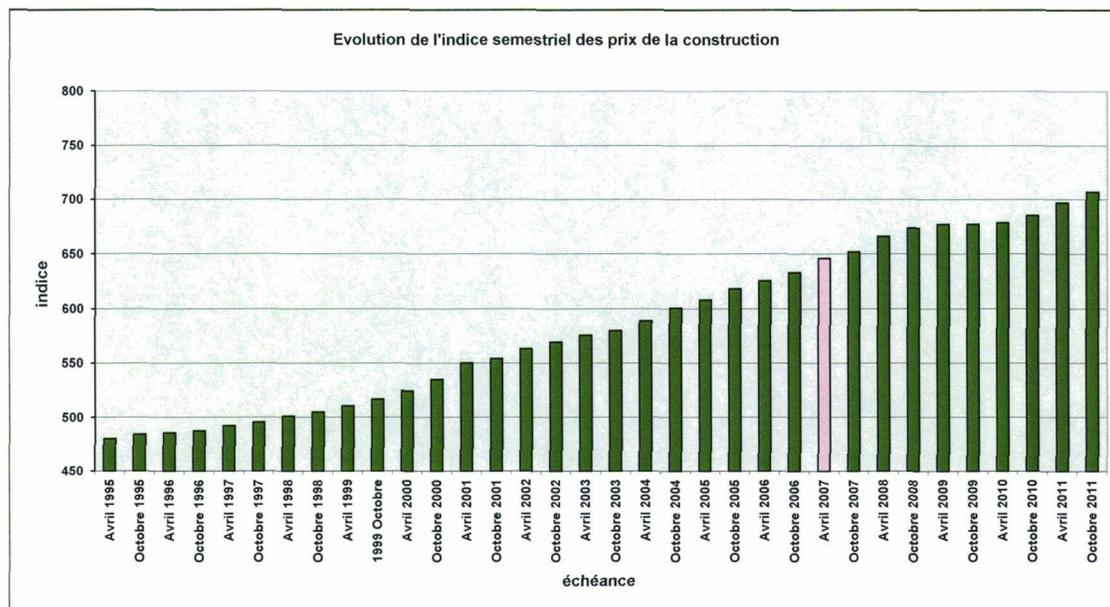
Montants indexés	Montant engagé :	75 226 832 €
	Montant liquidé :	62 065 457 €
	Dépense prévisionnelle restante :	992 975 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	76 219 807 €

± 100 %	Clôture du chantier :	100,29%
---------	-----------------------	---------

Liaison Micheville

Deuxième loi du 28 juillet 2008

Enveloppe budgétaire : 115 500 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	73 925 352 €
	Montant liquidé :	36 326 605 €

Montants indexés	Montant engagé :	69 750 740 €
	Montant liquidé :	34 563 841 €
	Dépense prévisionnelle restante :	34 743 912 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	104 494 652 €

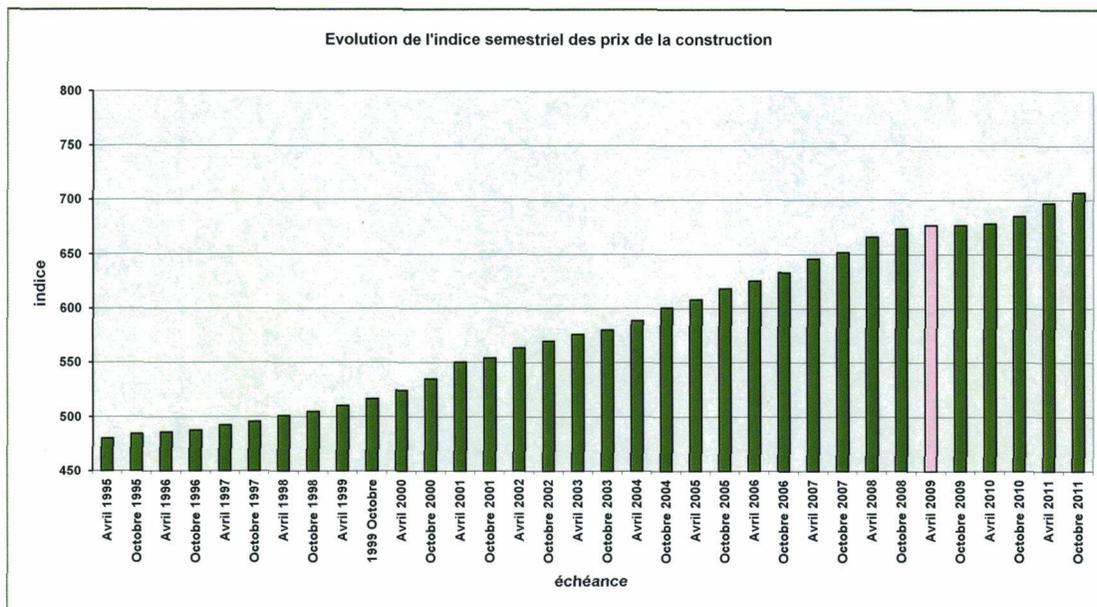
≤ 100 %	Clôture du chantier :	90,47%
---------	-----------------------	--------

L'acquisition du terrain dépollué suivant convention avec Agora (14.977.249,28 eur) est non incluse ni dans les dépenses actuelles ni dans les dépenses prévisionnelles

Ban de Gasperich - Boulevards Raiffeisen et Kockelscheuer

Loi du 16 décembre 2010

Enveloppe budgétaire : 70 295 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	31 436 035 €
	Montant liquidé :	1 272 973 €

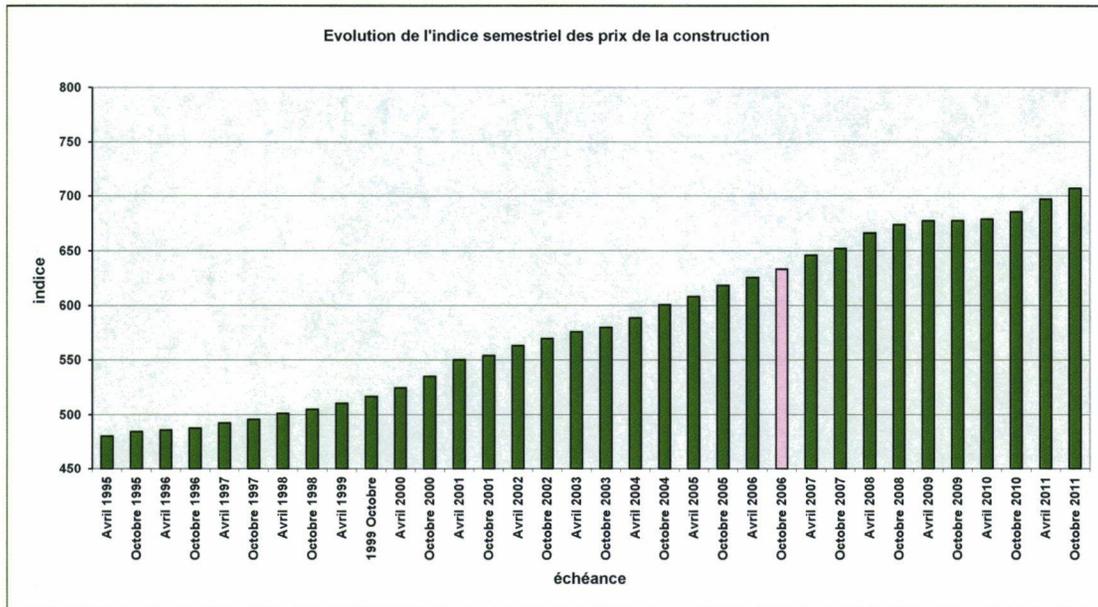
Montants indexés	Montant engagé :	30 210 003 €
	Montant liquidé :	1 270 109 €
	Dépense prévisionnelle restante :	40 084 997 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	70 295 000 €

≤ 100 %	Clôture du chantier :	100,00%
---------	-----------------------	---------

Contournement de Junglinster

Loi du 18 mars 2008

Enveloppe budgétaire : 59 000 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	48 226 223 €
	Montant liquidé :	5 177 415 €

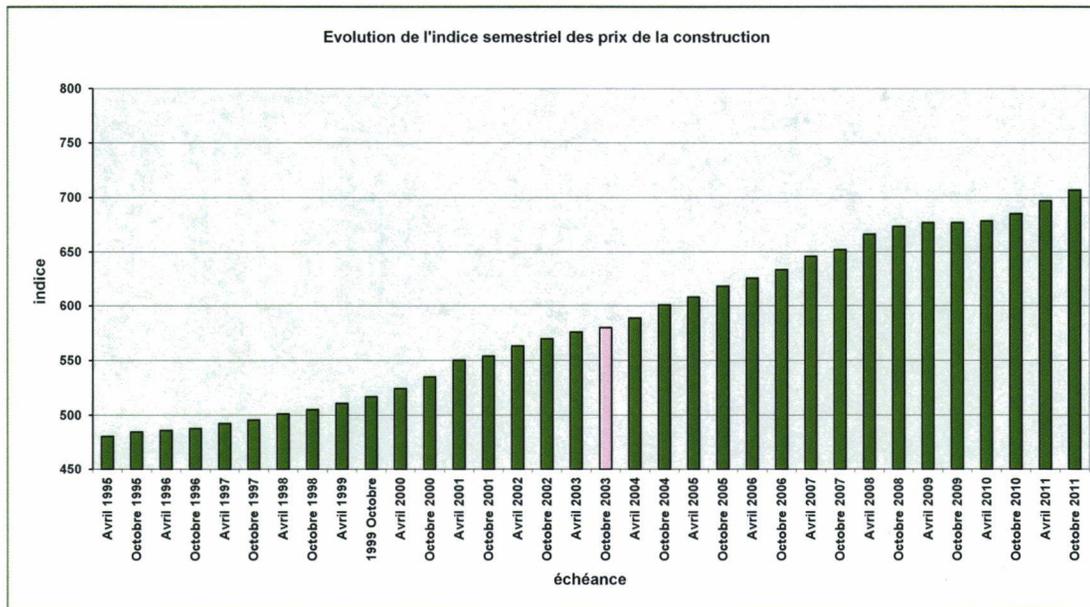
Montants indexés	Montant engagé :	44 146 492 €
	Montant liquidé :	4 929 620 €
	Dépense prévisionnelle restante :	5 853 508 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	50 000 000 €

≤ 100 %	Clôture du chantier :	84,75%
---------	-----------------------	--------

Mise en conformité de l'assainissement de l'Aéroport

Loi du 22 décembre 2004

Enveloppe budgétaire : 58 000 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	21 788 145 €
	Montant liquidé :	19 708 710 €

Montants indexés	Montant engagé :	20 248 970 €
	Montant liquidé :	18 408 540 €
	Dépense prévisionnelle restante :	47 751 030 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	68 000 000 €

> 105 %	Clôture du chantier :	117,24%
---------	-----------------------	---------

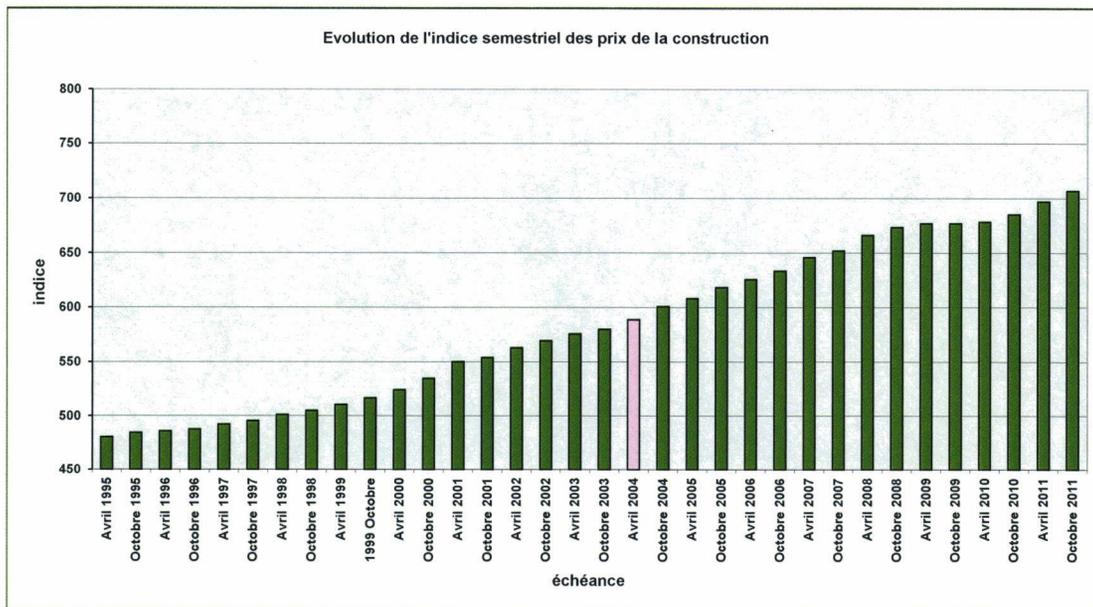
Dans sa séance du 19 janvier 2009 la Comexbu a pris acte de la proposition d'utiliser les crédits du poste 5.8 au montant de 3.750.000.- € initialement prévus pour l'extension de la STEP du SIAS pour financer la participation aux conduites d'eau potable et au nouveau réservoir d'eau potable.

Nécessité deuxième loi à présenter en fonction de l'évolution des besoins et exigences techniques notamment de la STEP.

Revalorisation du Höhenhof

Loi du 14 juillet 2005

Enveloppe budgétaire : 61 000 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	31 329 776 €
	Montant liquidé :	26 633 161 €

Montants indexés	Montant engagé :	29 484 103 €
	Montant liquidé :	25 348 973 €
	Dépense prévisionnelle restante : (y compris engagement OTAN)	50 515 897 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	80 000 000 €

> 105 %	Clôture du chantier :	131,15%
---------	-----------------------	---------

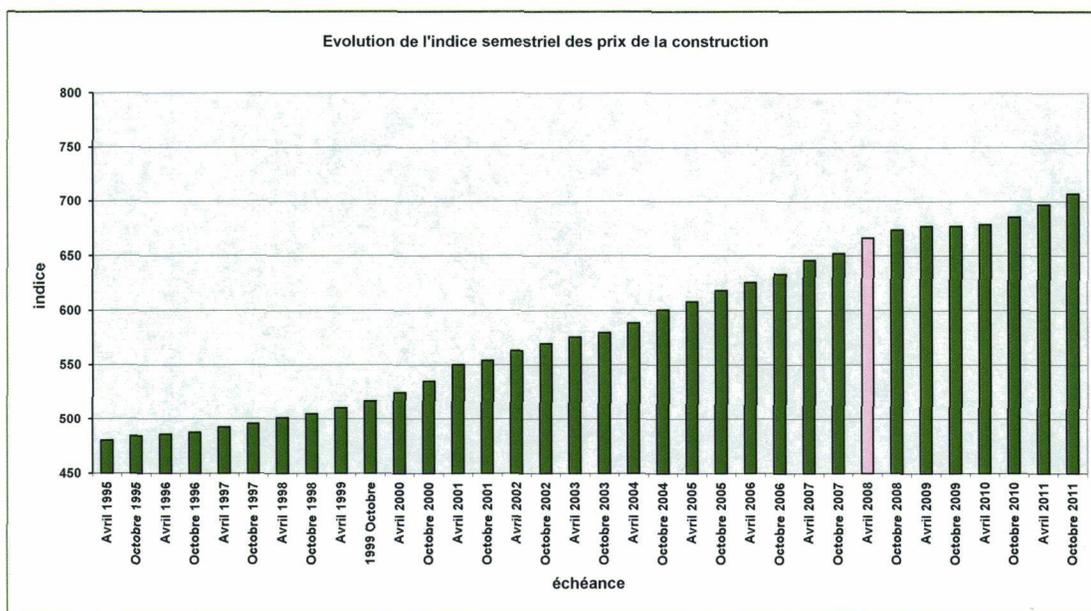
Dans sa séance du 15 décembre 2008 la Comexbu a pris acte de la proposition d'utiliser le solde restant de 20 mio € à titre d'investissements en rapport avec l'extension des aires de stationnement pour avions partiellement pour des opérations de remblaiement supplémentaire.

Nécessité deuxième loi à adapter à l'évolution du programme d'aménagement du site.

Mise en conformité des installations hydroélectriques du Barrage de Rosport

Loi du 13 mai 2009

Enveloppe budgétaire : 16 100 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	6 294 490 €
	Montant liquidé :	4 981 233 €

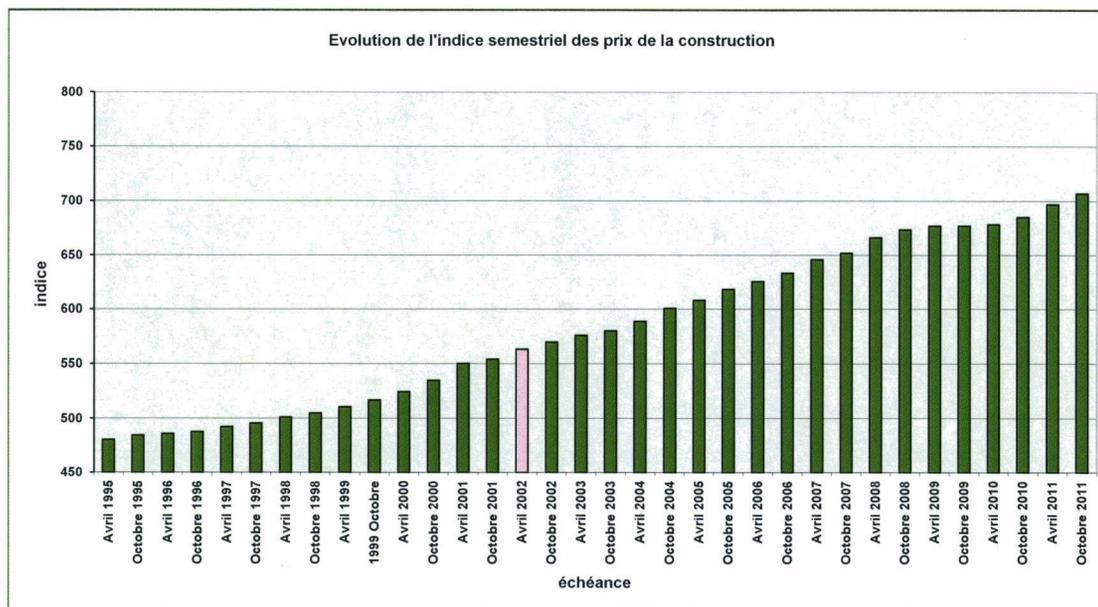
Montants indexés	Montant engagé :	6 133 869 €
	Montant liquidé :	4 863 006 €
	Dépense prévisionnelle restante :	9 966 131 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	16 100 000 €

≤ 100 %	Clôture du chantier :	100,00%
---------	-----------------------	---------

CITA

Loi du 19 décembre 2003

Enveloppe budgétaire : 85 800 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	73 233 802 €
	Montant liquidé :	56 954 308 €

Montants indexés	Montant engagé :	69 519 023 €
	Montant liquidé :	55 664 923 €
	Dépense prévisionnelle restante :	16 280 977 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	85 800 000 €

≤ 100 %	Part consommée :	100,00%
---------	------------------	---------